



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 01 avril 2026
Nombre de conseillers présents : 45	
Nombre de suffrages exprimés : 45	

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Michel de l'Hospital à Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Émilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Éric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_053 : Détermination de la composition du bureau

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n°2026-51 déterminant le nombre de vice-présidents,

Considérant la proposition du président de nommer deux conseillers délégués pour suivre des dossiers à enjeux particuliers,

Après en avoir délibéré, le conseil, à 44 voix pour et 1 abstention,

DELIBERE

Article unique :

Le bureau communautaire est composé de 12 membres répartis comme suit :

- 1 président
- 9 vice-présidents
- 2 conseillers

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

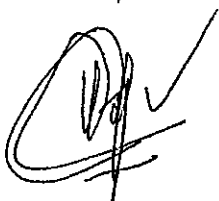
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 17 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Luc CHAPUT



Le président,

Claude RAYNAUD

